

CANADA

**32<sup>nd</sup> SESSION OF THE UNITED NATIONS  
COMMISSION ON CRIME PREVENTION AND CRIMINAL JUSTICE  
Vienna, Austria – May 22-26, 2023**

**Agenda item 3: General Debate**

**Delivered by the Honourable David Lametti, Minister of Justice and Attorney  
General of Canada**

*(French follows)*

Madam Chair, Excellencies, distinguished delegates,

I would like to begin by acknowledging the land where I am making this statement: the traditional and unceded territory of the Algonquin Anishnaabeg People.

Acknowledging place and space is an old Indigenous diplomatic tradition, and its use in Canada today represents a step forward on our shared reconciliation journey with Indigenous peoples.

I would also like to reiterate Canada's strong condemnation of Russia's unprovoked aggression against Ukraine, with the horrific acceleration of an invasion and occupation that has been ongoing since 2014.

Canada reaffirms its unwavering support for Ukraine's full territorial integrity and sovereignty, and we continue to stand with the people of Ukraine.

For the 32<sup>nd</sup> Commission on Crime Prevention and Criminal Justice, Canada warmly welcomes the focus of this year's thematic debate.

The United Nations Commission on Crime Prevention and Criminal Justice is an indispensable forum for improving international action to combat national and transnational crime

and to evaluate the efficiency and fairness of criminal justice systems.

Canada thanks the United Nations Office on Drugs and Crime for its promotion of sustainable crime prevention and criminal justice strategies to address serious crimes.

These acts have devastating impacts on our economies and the safety of our communities. We remain supportive of the UNODC's role in delivering high-quality normative work and technical assistance.

Equal access to justice is an integral part of a fair and just society based on the rule of law. Barriers to equal treatment before the law and in criminal justice systems undermine our pursuit of safe and secure communities for all.

Canada is committed to promoting the principle of equality and non-discrimination before the law through age- and gender-responsive, victim-centered, trauma-informed, and culturally relevant approaches to crime prevention and criminal justice efforts.

At home, Canada is striving to become a more equitable and inclusive country. A key priority for Canada is to address anti-Black racism, racism against Indigenous peoples, and racism against other racialized groups in all phases of the justice system.

To this end, Canada has tabled a draft resolution to promote equal access to justice for all in our criminal justice systems.

Through this resolution, we aim to advance full, equal and meaningful participation of all persons. Canada is committed to putting individuals at the center of criminal justice systems.

We promote the collection and sharing of data by and between Member States and the use of evidence-based, age- and gender-responsive best practices to ensure equal access to justice.

We also support enhancing the diversity of criminal justice practitioners, and providing training on the promotion of inclusion and respect for diversity in criminal justice systems, and encourage cross-sectoral partnerships in developing criminal justice responses.

I hope that we can count on your support in the adoption of this resolution.

In so doing, I am confident that we will be moving in the right direction to achieve our access to justice goals, including the full realization of Sustainable Development Goal 16.

Together, we can build more just, compassionate, and inclusive societies for all.

Thank you.

--

Madame la présidente, Excellences, distingués délégués,

J'aimerais commencer par reconnaître la terre sur laquelle je fais cette déclaration : le territoire traditionnel et non cédé du peuple algonquin Anishnaabeg.

La reconnaissance du lieu et de l'espace est une vieille tradition diplomatique autochtone, et son utilisation au Canada aujourd'hui représente un pas en avant sur la voie de la réconciliation avec les Peuples autochtones.

J'aimerais également réitérer la ferme condamnation par le Canada de l'agression non provoquée de la Russie contre l'Ukraine, avec l'horrible accélération d'une invasion et d'une occupation qui se poursuivent depuis 2014.

Le Canada réaffirme son soutien indéfectible à l'intégrité territoriale et à la souveraineté de l'Ukraine, et nous continuons à soutenir le peuple ukrainien.

En ce qui concerne la 32<sup>e</sup> Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, le Canada se réjouit de l'orientation du débat thématique de cette année.

La Commission des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale est un forum indispensable pour améliorer l'action internationale de lutte contre la criminalité nationale et transnationale et pour évaluer l'efficacité et l'équité des systèmes de justice pénale.

Le Canada remercie l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour sa promotion de stratégies durables de prévention du crime et de justice pénale pour lutter contre les crimes graves.

Ces actes ont des effets dévastateurs sur nos économies et sur la sécurité de nos communautés. Nous continuons à soutenir le rôle que joue l'ONUDC dans la prestation de son travail normatif et de son assistance technique de grande qualité.

L'égalité d'accès à la justice fait partie intégrante d'une société juste et équitable fondée sur l'État de droit. Les obstacles à l'égalité de traitement devant la loi et dans les systèmes de justice pénale compromettent notre quête de communautés sûres et sécuritaires pour toutes et tous.

Le Canada s'est engagé à promouvoir le principe d'égalité et de non-discrimination devant la loi par le biais d'approches en



matière de prévention du crime et de justice pénale, adaptées à l'âge et au genre, axées sur les victimes, tenant compte des traumatismes et pertinentes sur le plan de la culture.

Au niveau national, le Canada s'efforce de devenir un pays plus équitable et plus inclusif. L'une de ses principales priorités est de lutter contre le racisme envers les Noirs, les peuples autochtones et d'autres groupes racisés à toutes les étapes du système judiciaire.

À cette fin, le Canada a déposé un projet de résolution visant à promouvoir l'égalité d'accès à la justice pour toutes et tous dans nos systèmes de justice pénale.

Par cette résolution, nous visons à promouvoir une participation pleine, égale et concrète de toutes les personnes. Le Canada est déterminé à placer les individus au centre des systèmes de justice pénale.

Nous encourageons la collecte et le partage de données entre les États membres, ainsi que l'utilisation de pratiques exemplaires fondées sur des données probantes et adaptées à l'âge et au genre, afin d'assurer l'égalité de l'accès à la justice.

Nous appuyons également l'accroissement de la diversité chez les personnes praticiennes de la justice pénale ainsi que la formation sur la promotion de l'inclusion et du respect de la diversité dans les systèmes de justice pénale. Nous encourageons également les partenariats intersectoriels dans l'élaboration de réponses en matière de justice pénale.

J'espère que nous pourrons compter sur votre soutien pour l'adoption de cette résolution.

Ce faisant, je suis convaincu que nous irons dans la bonne direction pour atteindre nos objectifs en matière d'accès à la

justice, y compris la pleine réalisation de l'objectif de développement durable n° 16.

Ensemble, nous pouvons bâtir des sociétés plus justes, plus compatissantes et plus inclusives pour toutes et tous.

-30-